



N° de résolution
ou annotation

2024-04-57

2024-04-58

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024 tenue à 20 h, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Le maire, M. Mathieu Guillemette, les conseillères Mme Chantal Mainville et Mme Josée Chrétien, et les conseillers M. Marcel Mainville, M. Bertrand Béchard et M. Sébastien Roy.

Était absent M. Jacques Bergeron.

Était également présente, Mme France Pelletier, directrice générale/greffière-trésorière.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ;

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20 h 01, sous la présidence de M. Mathieu Guillemette, maire.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté et de laisser le point « varia » ouvert.

- 1,0 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2,0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3,0 CORRESPONDANCE
- 4,0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4,1 Séance ordinaire du 12 mars 2024
- 5,0 TRÉSORERIE
 - 5,1 Adoption des dépenses courantes
 - 5,2 Présentation et adoption du rapport financier 2023
- 6,0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7,0 LÉGISLATION
- 8,0 HYGIÈNE DU MILIEU — RECYCLAGE — ÉGOUTS
 - 8,1 Acceptation offre de services Mme France Thibault
- 9,0 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 9,1 Adoption Règlement 217 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Roquemaure
- 10,0 TRAVAUX PUBLICS — VOIRIE
 - 10,1 Soumission Location d'un camion
 - 10,2 Demande PPA-CE
- 11,0 LOISIRS — TOURISME
 - 11,1 Camping
 - 11.1.1 Gestion du restaurant
- 12,0 URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 12,1 GFCA : Demande d'aide financière au fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux
 - 12,2 GFCA : Planification des travaux 2024-2025
- 13,0 DOSSIERS DIVERS
 - 13,1 Travaux électriques cuisine salle Abitibi : ajout de prises électriques pour cafetières
 - 13,2 Achat amplificateur
 - 13,3 Projet d'entente avec la Coopérative de Solidarité, Dépanneur de Roquemaure
 - 13,4 Acceptation soumission Les Serres de Gallichan
- 14,0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15,0 RAPPORTS DES COMITÉS
- 16,0 VARIA
- 17,0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0 CORRESPONDANCE

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 12 mars 2024

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 12 mars, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 mars 2024, tel que présenté.



N° de résolution
ou annotation

2024-04-59

2024-04-60

2024-04-61

2024-04-62

2024-04 - 63

2024-04-64

5.0 TRÉSORERIE

5.1 Adoption des dépenses courantes

Pour la municipalité : Liste des comptes à payer d'avril 2024 au montant de : 25 917,48 \$

Pour le camping municipal : Liste des comptes à payer de février et début mars 2024 au montant de : 195,90 \$

Pour les salaires nets des élus et des employés : 10 784,55 \$

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Bertrand Béchard et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de ces dépenses.

5.2 Adoption du rapport financier 2023 de la Municipalité

Il est proposé par Mme Josée Chrétien appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le bilan financier 2023 de la Municipalité, préparé par nos comptables.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

7.0 LÉGISLATION

8.0 HYGIÈNE DU MILIEU — RECYCLAGE-ÉGOUTS

8.1 Acceptation offre de services Mme France Thibault

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu d'accepter l'offre de services de Mme France Thibault, ingénieure pour nous aider à négocier notre entente de partage des coûts avec le ministère des Transports dans le dossier d'assainissement des eaux usées, au montant de 3 000 \$ plus taxes.

9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Adoption du règlement 217 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Roquemaure

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement no 217 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Roquemaure.

10.0 TRAVAUX PUBLICS — VOIRIE

10.1 Location de camion été 2024

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de JG Roy Entrepreneur, pour la location d'un camion pour la saison estivale 2024, selon les termes du contrat.

10.2 Demande PPA-CE

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;



N° de résolution
ou annotation

2024-04 - 65

2024-04-66

2024-04 - 67

2024-04 - 68

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Roquemaure dépose une demande d'aide financière, dans le cadre du programme PAVL, volet PPA-CE afin de corriger les problèmes de sécurité routière créés lorsque les eaux de la Rivière Couture débordent sur la route.

11.0 LOISIRS — TOURISME

11.1 Camping

11.1.1 Gestion du restaurant

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accepter la venue de Mme Jenny Bouchard, à titre de gestionnaire du restaurant du camping, pour la saison estivale 2024, selon les termes de son contrat.

12.0 URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

12.1 GFCA : Demande d'aide financière au fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu d'appuyer la demande d'aide financière au fonds de mise en valeur des lots intras, pour un montant prévisionnel de 27 015.00\$, pour une participation de la Municipalité de 2 701.50\$ et une subvention demandée de 24 313.50\$. Les travaux prévus sont du reboisement, de la préparation de terrain, ainsi que de la réfection de chemin.

12.2 GFCA : Planification des travaux 2024-2025

Point d'informations.

13.0 DOSSIERS DIVERS

13.1 Travaux électriques cuisine salle Abitibi : ajout de prises électriques pour cafetières

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'effectuer les travaux électriques à la cuisine de la salle Abitibi, selon la soumission des Entreprises Rolland Richard électrique, d'environ 2 000 \$ plus taxes, prévus au budget.

13.2 Achat amplificateur

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Bertrand Bécharde et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'un amplificateur chez Musique Mignault de Rouyn-Noranda, au coût de 349,95 \$ plus taxes.

13.3 Projet d'entente avec la Coopérative de Solidarité, Dépanneur de Roquemaure

Attendu la mise en place d'un Programme de Développement d'une Communauté nourricière (PDCN) par la municipalité de Roquemaure en 2023-2024 ;



N° de résolution
ou annotation

Attendu l'intérêt pour la Coop de s'impliquer afin de donner accès à nos maraîchers à un espace pour faire connaître et vendre leurs produits, en lien avec le PDCN ;

Attendu l'intérêt de la Coop de développer l'offre de produits transformés et prêts à la consommation ;

Attendu les investissements qui devront être faits par la Coop pour atteindre ces objectifs d'offres de nouveaux produits à notre population ;

Attendu que selon la Loi sur les compétences municipales C-47.1, article 01.1, Toute municipalité locale peut accorder une aide à toute coopérative de solidarité qui s'est, par ses statuts, interdit d'attribuer une ristourne ou de verser un intérêt sur toute catégorie de parts privilégiées sauf si cette ristourne est attribuée ou si cet intérêt est versé à une municipalité, à l'Union des municipalités du Québec ou à la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM). **La Loi sur l'interdiction de subventions municipales (chapitre I-15) ne s'applique pas à une aide accordée en vertu de cet article.**

2024-04-69

En conséquence proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu d'octroyer une aide financière portant intérêt et remboursable, de 20 000,00 \$ à la Coopérative de Solidarité, Dépanneur de Roquemaure, selon les termes de leur entente.

2024-04-70

13.4 Acceptation soumission Les Serres de Gallichan

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission des Serres de Gallichan, au montant de 2 229,86 \$, taxes incluses.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

15.0 RAPPORTS DES COMITÉS

16.0 VARIA

2024-04-71

17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 : 39, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de lever la séance.

Mme France Pelletier
Directrice générale/greffière-trésorière

M. Mathieu Guillemette
Maire



N° de résolution
ou annotation

2024-05-72

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024 tenue à 20 h, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : La pro-maire, Mme Chantal Mainville, la conseillère Mme Josée Chrétien et les conseillers M. Marcel Mainville, M. Bertrand Béchard et M. Sébastien Roy.

Était absent M. Mathieu Guillemette et M. Jacques Bergeron.

Était également présente, Mme France Pelletier, directrice générale/greffière-trésorière.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ;

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20 h 01, sous la présidence de Mme Chantal Mainville, pro-maire.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté et de laisser le point « varia » ouvert.

- 1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3.0 CORRESPONDANCE
- 4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 Séance ordinaire du 2 avril 2024
- 5.0 TRÉSORERIE
 - 5.1 Adoption des dépenses courantes
- 6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7.0 LÉGISLATION
- 8.0 HYGIÈNE DU MILIEU – RECYCLAGE – ÉGOUTS
 - 8.1 Cueillette des encombrants
 - 8.2 Comité embellissement
 - 8.3 Soumission arrosage des fleurs du village
- 9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 10.0 TRAVAUX PUBLICS – VOIRIE
 - 10.1 Embauche : Aide-journalier étudiant
 - 10.2 JGRoy Entrepreneur : Demande de renouvellement bail non-exclusif
- 11.0 LOISIRS -TOURISME
 - 11.1 Camp de jour
 - 11.1.1 Embauche : animatrices et aide-animatrices
 - 11.1.2 Coût de participation/campeur.euse
 - 11.2 Camping
 - 11.2.1 Ajustement contrat gestion des journaliers
 - 11.2.2 Nettoyage hotte
- 12.0 URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- 13.0 DOSSIERS DIVERS
 - 13.1 Inscription ADMQ Activité de réseautage – Zone 01
 - 13.2 Achat ordinateur portable – chargée de projets
 - 13.3 Demandes de commandites
 - 13.3.1 COOP et Bénévoles : Location de Salle Abitibi 11 mai 2024 – Souper de la fête des Mères
 - 13.3.2 COOP : Location cuisine Salle Abitibi 18 mai 2024 – Atelier de pains parents-enfants
 - 13.4 Changement emplacement du site de vidange de roulottes au village
- 14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15.0 RAPPORTS DES COMITÉS
- 16.0 VARIA
- 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0 CORRESPONDANCE

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL